Mairie de SERRALONGUE
66230
Téléphone: 04.68.39.61.34
email: serralongue@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2023

Le conseil municipal de la commune de Serralongue s'est réuni le mardi 10 janvier 2023 à 17h15 à la salle Hubert TENAS.

Ordre du jour - Présents - Absents – Procurations - Quorum

Ordre du jour :

- Décisions Modificatives – ajustement des crédits prévus au budget 2022 (délibération),
- Questions diverses

Etaient présents :
Ilhem BELOULHI, Philippe JUANOLA (Maire), Nadia GUYAUX, Machteld LEMPENS, Peter PETERSEN, Eve ROIG, Séverine ROUSTANY, Richard TENAS,

Absentes excusées :
Virginie VERRIER donne procuration à Ilhem BELOUHLI
Corinne TESSIER donne procuration à Eve ROIG

Désignation d'un secrétaire de séance : Richard TENAS

Approbation du Compte rendu du 3 décembre 2022 à 15h

Exposé du rapporteur :

Mr Le Maire indique que les membres du Conseil Municipal avaient tous été destinataire du compte rendu de la séance du 3 décembre 2022 à 15h.
Il questionne l'assemblée afin de savoir si des membres du Conseil Municipal souhaitent solliciter des rectifications et/ou modifications sur le document en question.

Ceci étant dit et entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

ADOPTE LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2022 à 15H

DÉLIBERATIONS

- *01-2023 Décisions Modificatives – ajustement des crédits prévus au budget 2022*

Rapporteur : Mr Le Maire

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Vu le budget 2022 de la commune de Serralongue,

Vu le manque de crédit au chapitre 012 – charges du personnel, frais assimilés

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2022 :

Art./Chapitre	Intitulé du compte	Crédit budgétisé	Montant transfert	Montant proposé
633 / 012	Impôts, taxes et versements D	2 100 €	+ 2 000 €	4 100 €
623 / 011	Publicité, publication, relation publique	7 000 €	- 1500 €	5 500 €
615231	Entretien, réparations voiries	2 500 €	- 500 €	2 000 €

Entendu l'exposé du rapporteur, le conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents par :

10 voix POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

- **Approuve** les ajustements de crédits comme présentés ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES

Ph.JUANOLA :

- Vœux de la municipalité le 21 janvier 2023 à 15h avec notamment la présence de Monsieur le Sous-Préfet
- Repas des Ainés prévu le 11 février 2023 à 12h avec la possibilité pour les concitoyens de participer à ce repas sur inscription (avant le 1 février). Ce repas sera suivi d'une Rifle organisée par la commune.

R.TENAS :

- Compte rendu de l'assemblée générale de la Boule de Cabrenç : l'association a voté la réhabilitation du chalet, réalisation qui sera en dur ; le projet devra être porté par la commune pour des questions d'urbanisme et de demande d'aides.
- Compte rendu de l'assemblée générale de la Ronde de Cabrenç : le trail 2023 aura lieu le Dimanche 30 juillet. Le point de départ et d'arrivée seront modifiés avec accord de la municipalité.

E.ROIG :

- Formation le 12 janvier « planifier la transition écologique et agir » avec participation de Philippe JUANOLA et Eve ROIG.
- La commune s'est inscrite pour participer à la Semaine des droits des femmes au mois de mars ; le vendredi 10 mars il y aurait une montée au flambeau vers le Conjurador avec lecture des principaux droits et des extraits d'œuvre.

N.GUYAUX :

- Achat d'étiquettes pour identifier les fleurs du jardin du Conjurador.
- Rejointement du Casot du Conjurador commandé à un artisan – les travaux devraient débuter prochainement

AGENDA :

- Prochain conseil municipal le Samedi 4 Février à 15h

Séance levée à 18h20